

DÉFINIR, ESTIMER ET DIFFUSER LES STATISTIQUES SUR LES FLUX FINANCIERS ILLICITES EN AFRIQUE

Conférence de clôture des activités pilotes pour la mesure
des flux financiers illicites (FFI) en Afrique

15 - 17 juin 2022

Centre de conférence des Nations Unies, Addis-Abeba, Éthiopie



Rapport de réunion

Introduction

Les flux financiers illicites (FFI) constituent un défi de développement pour l'Afrique. Les FFI privent les pays des ressources financières nécessaires au financement d'un développement durable et inclusif. Outre les implications financières, les FFI nuisent à la bonne gouvernance, à l'efficacité des institutions et à l'État de droit. La situation est particulièrement précaire dans l'industrie extractive, compromettant les possibilités de développement de l'Afrique qui dépend des matières premières. On estime que l'Afrique perd des ressources substantielles en raison des sorties financières illicites, principalement à cause de la fausse facturation commerciale et d'autres activités illégales.

Le niveau et l'ampleur exactes des FFI sont difficiles à déterminer en raison de l'absence de données claires et du fait que ces flux sont largement cachés. La capacité à identifier et à surveiller les FFI reste une faiblesse critique pour les pays d'Afrique, ce qui entrave les efforts exigés pour mettre fin à ces fuites. Les pays sont donc appelés à produire leurs propres estimations/statistiques nationales sur le volume de ces flux afin de déterminer les bonnes mesures à prendre. L'importance de la mesure et de la quantification de la valeur totale des FFI a attiré l'attention de la communauté internationale, ce qui en fait un domaine prioritaire pour la réalisation de l'Agenda 2030 pour le développement durable, comme le reflète la cible 16.4: *“D’ici 2030, réduire sensiblement les flux financiers et d’armes illicites, renforcer le recouvrement et la restitution des avoirs volés et combattre toutes les formes de criminalité organisée”*. Pour mesurer les progrès vers la réalisation de cette cible, l'indicateur 16.4.1: *“Valeur totale des flux financiers illicites entrants et sortants (en dollars américains courants)”* a été adopté.

Contexte

Le rapport du Groupe de haut niveau (GHN) sur les flux financiers illicites en provenance d'Afrique, présidé par l'ancien président Thabo Mbeki, approuvé par la Commission de l'Union africaine (CUA) en 2015, contenait 21 recommandations, dont deux spécifiques : i) étudier les méthodologies potentielles pour lutter contre les FFI ; et ii) demander à la Commission économique pour l'Afrique d'élaborer des mesures opérationnelles contre les FFI. Conformément à ces recommandations, la Commission économique pour l'Afrique (CEA), en collaboration avec la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et avec la coopération de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), a inauguré en 2018 un nouveau projet de Compte de développement intitulé *“Définir, estimer et diffuser des statistiques sur les flux financiers illicites en Afrique”*. Le projet visait à consolider les directives méthodologiques existantes et à tester de nouvelles directives méthodologiques pour la mesure de l'indicateur 16.4.1, ainsi qu'à renforcer la capacité statistique des pays en fournissant une assistance technique et des conseils aux pays pionniers.

La compilation de l'indicateur 16.4.1 des ODD est une activité technique et statistique qui doit être réalisée de manière indépendante, conformément aux principes fondamentaux de la statistique

officielle. Les circonstances nationales dictent une approche globale et adaptée pour produire des statistiques fiables et granulaires sur les FFI. La mesure des types de FFI dans un seul indicateur ne peut se faire qu'en étroite collaboration avec le système statistique national et avec les fournisseurs de données administratives, sous la coordination de l'office statistique national. Après un appel à manifestation d'intérêt en Afrique lancé en février 2021, 11 pays ont manifesté leur intérêt à participer aux essais pilotes de la mesure des FFI : Afrique du Sud, Angola, Bénin, Burkina Faso, Gabon, Ghana, Mozambique, Namibie, Nigeria, Sénégal et Zambie. Ces pays ont participé à des ateliers de formation régionaux organisés par la CNUCED, la CEA et l'ONU DC en juin et décembre 2021.

Au cours du dernier semestre de 2021, plusieurs des 11 pays se sont lancés dans des activités nationales pour donner le coup d'envoi du processus de mesure et d'estimation des FFI sur la base de leurs propres données nationales disponibles. Cela s'est fait par le biais d'un mécanisme inter-agences structuré, les groupes de travail techniques (GTT), qui ont rassemblé toutes les agences gouvernementales concernées. Étant donné que les FFI touchent plusieurs secteurs de l'économie et que les données sont pour la plupart éparpillées, les directives du projet prescrivaient la création d'un groupe de coordination inter-agences chargé d'établir les bases de la mesure statistique des FFI conformément aux normes et méthodes internationales et de procéder à des essais pilotes des méthodologies. Les GTT ont été créés dans chaque pays pionnier, en faisant appel à des personnes désignées par les agences gouvernementales travaillant dans l'écosystème des FFI, notamment les ministères des Finances et de la Planification, les agences des recettes et des douanes, les banques centrales, les unités de renseignement financier, les agences de lutte contre la corruption, les agences de lutte contre les crimes économiques, entre autres, sous la direction du bureau national des statistiques. Notamment, le GTT a également constitué des représentants des bureaux des coordinateurs résidents de l'ONU afin de bénéficier des connaissances techniques, de l'expérience et du soutien de l'ONU dans le pays dans ce processus.

Alors que le projet touche à sa fin, plusieurs pays ont finalisé l'estimation des FFI, tandis que quelques autres en sont aux dernières étapes. C'est dans ce contexte que la CEA et la CNUCED ont organisé conjointement une conférence de clôture du projet, qui s'est tenue au siège de la CEA, à Addis-Abeba (Éthiopie), du 15 au 17 juin 2022 dans un format hybride.

Objectifs de la réunion

Plus de 60 participants des 11 pays pionniers cités ci-dessus et d'organisations régionales et internationales ont assisté à la conférence. L'Égypte participa aussi à la réunion à travers le projet de cadre de financement national intégré (INFF) de l'ONU et testant aussi les méthodes permettant de mesurer les FFI. L'objectif de la conférence était de donner l'occasion aux pays pionniers de partager leurs expériences, les leçons apprises, et les défis rencontrés dans la mesure des FFI. La conférence a également été organisée pour discuter de la voie à suivre telle qu'identifiée dans les plans d'action des pays et pour envisager le soutien supplémentaire dont les états ont besoin pour mesurer et rendre compte de l'indicateur 16.4.1 des ODD.

Jour 1

Mot de bienvenue et allocution d'ouverture

La réunion a débuté par le discours de bienvenue de M. Gamal Ibrahim, chef de la Section de la gouvernance économique et des finances publiques de la CEA et président de la session. M. Ibrahim a souhaité la bienvenue à tous les participants à Addis Abeba et à la CEA, et les a remerciés de prendre le temps de participer à l'événement de clôture d'un projet mené pendant quatre ans pour mesurer les FFI en Afrique. Il a noté que cette conférence est une plateforme pour que les pays partagent leurs expériences, les leçons apprises et leurs défis dans ce processus. C'est également l'occasion pour les trois institutions collaboratrices (CEA, CNUCED, ONUDC) de donner des orientations sur les prochaines étapes, de forger une voie à suivre et de présenter les perspectives des partenaires tels que la CUA, la Banque africaine de développement (BAD), la Fondation Mbeki ainsi que le Forum africain de l'administration fiscale (ATAF) et le Réseau pour la justice fiscale africain (TJNA).

Les allocutions d'ouverture ont été prononcées par M. Joseph Atta-Mensah Chargé principal des affaires économiques, CEA (au nom de M. Adam Elhiraika, Directeur de la Division Macroéconomie et Gouvernance, CEA), Mme Anu Peltola, Directrice par intérim de la Division des statistiques de la CNUCED, M. Oliver Chinganya, Directeur du Centre africain pour les statistiques, CEA.

Dans son discours d'ouverture, **M. Oliver Chinganya** a souligné que le Groupe de haut niveau sur les FFI a défini la portée des FFI en proposant une définition pour guider les efforts de mesure en Afrique, y compris les premières estimations régionales des FFI à 50 milliards de dollars perdus chaque année. Il a noté que les estimations des FFI sont rendues difficiles par le manque d'infrastructures pour les données, les faiblesses des capacités statistiques des gouvernements et l'opacité des activités illicites. M. Chinganya a observé que le Centre africain des statistiques de la Commission économique pour l'Afrique a aidé les États membres à se doter de capacités statistiques durables pour la collecte de données. En conséquence, le rapport du GHN a influencé l'inclusion de l'indicateur 16.4.1 dans les ODD, ouvrant la voie aux États membres pour régulariser la collecte de données et la communication de statistiques sur les FFI. M. Chinganya a appelé les bureaux statistiques nationaux à travailler avec toutes les parties prenantes, et les institutions à collecter et générer des données de haute qualité nécessaires pour estimer et publier des statistiques sur les FFI dans les pays et suivre la performance de cet indicateur dans le temps afin d'informer les politiques visant à freiner les sorties de ressources. Il a conclu en saluant la CEA et la CNUCED pour cette étape si importante du projet pilote, car elle offre une excellente plateforme de comparaison des progrès, des réalisations et des expériences et enseignements importants des pays. Les résultats de cette conférence constitueront une contribution importante à la programmation future, et façonneront donc le paysage de la politique statistique des FFI en Afrique au-delà de la phase pilote.

Mme Anu Peltola a remercié les pays pionniers pour leur dévouement et leur travail acharné. Elle a souligné que les FFI sont un domaine où les statistiques sont douloureusement nécessaires,

particulièrement maintenant avec l'impact dévastateur de la pandémie de COVID-19 et le besoin critique de maximiser la mobilisation des ressources nationales pour financer le développement durable. Elle a souligné le défi que représente la mesure des FFI étant donné que les pays ne communiquent pas encore de chiffres officiels sur ce sujet. En Afrique, les 12 pays pionniers sont les premiers à avoir testé les méthodologies FFI pour mesurer les pratiques fiscales et commerciales et appliquer les concepts et méthodes convenus pour l'indicateur 16.4.1 des ODD.

Mme Peltola a fait un bref historique du projet qui a débuté en 2017 alors qu'il n'existait aucune définition des FFI convenue au niveau mondial. La CNUCED et l'ONUDC, en tant que gardiens de l'indicateur 16.4.1 des ODD, ont travaillé ensemble avec le soutien de la CEA et d'un groupe de travail sur la mesure statistique des FFI, ce qui a abouti à l'élaboration d'un cadre conceptuel pour la mesure statistique des FFI, approuvé par la Commission statistique de l'ONU en mars 2022. Le Cadre conceptuel articule les concepts et les méthodes statistiques pour une utilisation globale dans le rapport sur l'indicateur des ODD. Elle a noté que la CNUCED se concentre sur la mesure des FFI fiscaux et commerciaux tandis que l'ONUDC se concentre sur les FFI provenant d'activités criminelles, mais il est nécessaire de couvrir les deux côtés pour finalement capturer tous les FFI. Mme Peltola a également indiqué que la bonne collaboration de la CNUCED avec la CEA, qui dirige les travaux en Afrique en coordination avec la CUA, peut garantir que le soutien technique répond aux besoins des pays. Elle a terminé en réitérant la volonté de l'ONU de s'engager avec les pays à l'avenir et d'impliquer d'autres gouvernements africains intéressés dans ces efforts et enfin que d'autres pays et régions apprendront des expériences des pays pionniers.

De la Division Macro-économie et Gouvernance de la CEA, **M. Joseph Atta-Mensah**, s'est exprimé au nom de M. Adam Elhiraika, directeur de la division. M. Atta-Mensah a souligné les interventions politiques nécessaires pour freiner les FFI, notamment de meilleures données et une meilleure compréhension des FFI. Une volonté politique fermement ancrée dans un engagement et une coordination institutionnelle sont également essentiels. M. Attah-Mensah a noté le rôle joué par la CEA dans le soutien des pays africains dans la lutte contre les FFI à différents degrés, qui a depuis évolué vers le renforcement des capacités statistiques des pays. Il a ensuite présenté les principaux problèmes qui ressortent du pilotage des méthodologies FFI, à savoir la difficulté à mesurer les FFI, la variance de la disponibilité des données, les différents types de FFI selon les pays, et la nécessité d'un partenariat solide entre tous les partenaires nationaux et internationaux concernés. Il a terminé en rassurant les pays que la CEA explorera les possibilités de fournir un soutien supplémentaire au renforcement de leurs capacités statistiques au-delà de ce projet et a appelé les partenaires à travailler ensemble pour atteindre cet objectif.

Session 1 : Projet du Compte de développement des Nations Unies sur les FFI

Les remarques d'ouverture ont été suivies d'une série d'introductions de la part de tous les participants et d'une présentation par **Mme Amandine Rushenguziminega** de la CNUCED sur l'aperçu des activités du projet du compte de développement sur les FFI. Mme Rushenguziminega a souligné les étapes importantes du projet. En février 2021, trois activités majeures ont eu lieu, principalement un atelier régional de présentation du nouveau cadre conceptuel CNUCED-ONU DC pour la mesure statistique des FFI, suivi d'un appel à manifestation d'intérêt et de la sélection des pays pionniers. En juin 2021, un atelier régional de lancement du projet pilote a été organisé spécifiquement pour présenter et discuter des méthodologies et des lignes directrices sur les FFI fiscaux et commerciaux et discuter du plan de travail et des outils pour la mise en œuvre des activités pilotes nationales. La constitution du GTT, l'examen des données et les activités de collecte ont eu lieu au cours des mois d'août à décembre 2021. Pour la plupart des pays, les sessions de formation sur les méthodologies sélectionnées pour mesurer les FFI ont eu lieu vers la fin de 2021 et le premier trimestre de 2022. Elles ont été suivies par la compilation des estimations par les GTT, comme dernière activité majeure. La plupart des pays ont utilisé les méthodes 1 et 2.

Discussion

Dans la discussion qui a suivi, des questions ont été soulevées sur les raisons pour lesquelles les méthodes 4, 5 et 6 n'ont pas été appliquées. Les méthodes testées par les pays dépendaient de l'examen de la disponibilité des données. Cependant, dans le cadre d'une initiative distincte de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Afrique du Sud a utilisé la méthode 5 sur la non-conformité de la divulgation des impôts. Si la méthode 3 est plus facile à appliquer, la méthode 4 est plus complexe à appliquer car elle nécessite des données d'entreprises de bonne qualité sur les sociétés multinationales qui ne sont pas disponibles pour la plupart des pays africains. La méthode 6 n'a été testée par aucun des pays d'Afrique, toujours en raison de contraintes liées aux données. De plus, le calendrier de l'exercice pilote était assez serré et ne permettait pas de tester toutes les méthodes. Dans le cadre d'un projet parallèle avec l'ONU DC et la CESAP, des tentatives ont été faites pour tester les méthodes 4 et 6 en Asie. Les résultats seront partagés lorsqu'ils seront disponibles, vraisemblablement à la fin de 2022.

Présentations des pays pionniers : processus, progrès, résultats, leçons

Après les allocutions d'ouverture, les sessions suivantes se sont concentrées sur les présentations des douze pays consacrées au processus, aux résultats des progrès, aux enseignements tirés de la mesure des FFI et aux prochaines étapes. Les pays ont été tout particulièrement invités à aborder les questions suivantes:

- Quand les travaux ont-ils commencé ?
- Quelles agences ont été impliquées ?
- Quelles étapes, procédures, dispositions ont été mises en place ?
- Application des méthodes - ce qui a fonctionné, ce qui n'a pas fonctionné, les questions

connexes ?

- Statistiques FFI préliminaires à partager, si possible.
- Feedback sur l'organisation du travail.
- Feedback sur le matériel (directives, outils).
- Les principaux défis / succès du processus.
- Les prochaines étapes dans chaque pays et le soutien nécessaire.

Séance 2 : Présentations des pays pionniers : Burkina Faso et Gabon

Burkina Faso

Cette séance présidée par **M. Douglas Kigabo** de la CEA, a présenté les exposés du Burkina Faso et du Gabon.

Le Burkina Faso a commencé ses activités nationales pour mesurer les FFI en août 2021 a expliqué **M. François Ramdé**, de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD). Plus de 12 institutions se sont réunies pour créer le GTT, dont l'INSD, la Direction générale des impôts et la Direction générale des douanes. En termes de processus, un sous-groupe central d'experts en statistiques a été créé et a tenu des réunions hebdomadaires régulières. Le Burkina Faso a appliqué la méthode des pays partenaires (PCM) pour mesurer les FFI sur la base des données des douanes, du bureau des statistiques et de l'administration fiscale. En termes de résultats, les estimations n'étaient pas terminées, mais les résultats préliminaires indiquent des FFI dans le commerce d'exportation. Par exemple, dans le secteur de l'or, il existe des transactions illicites entre le Burkina Faso et l'Ouganda, ainsi qu'avec la Suisse. D'autres marchandises ont également été identifiées, comme le zinc, le sésame, les boissons ou les carburants, mais l'écart observé est encore en cours de clarification par les douanes afin de confirmer qu'il s'agit bien de FFI. En termes de réussites, les ateliers techniques en présentiel ont facilité le travail du GTT, tandis que le rôle prépondérant du bureau des statistiques a permis une mise en œuvre harmonieuse du projet. Parmi les difficultés rencontrées, citons l'incapacité à disposer d'une mesure complète et précise des FFI, le manque de soutien politique du gouvernement, l'impossibilité d'accéder aux données de UN Comtrade et la mauvaise qualité des données. Des demandes de soutien technique et financier supplémentaire ont été formulées par les dépositaires et d'autres organismes.

Gabon

Mme Theodora Aleka-Laban, de la Commission nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite (CNLCEI) a souligné les efforts du gouvernement pour lutter contre les FFI au Gabon, notamment en créant des tribunaux spécialisés dans la lutte contre la corruption. Le Gabon a officiellement exprimé son intérêt à piloter les méthodologies FFI en avril 2021. Pour mettre en œuvre le projet, le pays a fait appel à plusieurs institutions, sous la direction de la CNLCEI, en tant que point focal, et a fait appel à d'autres institutions pour former le GTT. Le Gabon a appliqué la PCM et la méthode du filtrage des prix (PFM). L'estimation s'est basée sur la période de 2010 à 2021, les principaux FFI étant basés sur les fausses déclarations dans les opérations de commerce international. Les secteurs pétrolier, forestier et minier sont plus sujets aux FFI. Pour le test réalisé, la CNLCEI a utilisé des données officielles fiables (statistiques commerciales, taux de change, etc.) et des outils d'analyse statistique fiables ainsi que des hypothèses réalistes. Le principal défi rencontré a été le manque de

fiabilité et la faible qualité des données, principalement en ce qui concerne le prix des produits miniers. Le projet a été un processus d'apprentissage pour les institutions, qui ont mis beaucoup de temps à adopter les concepts et les méthodes d'évaluation du FFI. Un soutien technique à long terme en matière de statistiques et de cadre de coordination nationale est nécessaire pour poursuivre le travail entamé sur la mesure des FFI.

Discussion

- L'importance de la sélection des produits au Burkina Faso était fondée sur le volume des exportations. Par exemple, l'or représente 60 % des exportations du pays.
- Au Gabon, les écarts ont été obtenus en effectuant une comparaison chiffrée et en éliminant les autres possibilités qui expliquent l'écart des taux de change et du transport.
- Une question a été posée concernant les secteurs réglementés affichant plus de FFI que le secteur informel et ce qui est alors considéré comme des FFI. Selon le consultant national, les FFI étaient identifiés par les exportations transfrontalières.
- Les participants ont demandé laquelle des deux méthodes était la plus facile à appliquer et ce qui a motivé la transition du PCM au PFM. Des inquiétudes ont également été soulevées quant à l'accessibilité aux données de certaines institutions gouvernementales qui n'étaient pas disposées à les publier.
- Au Gabon, l'approche utilisée a été celle du produit par produit étant donné que certaines des méthodes n'étaient pas réalisables et que les déclarations des exportateurs variaient des quantités réelles exportées. Les irrégularités dans les données n'ont pas pu être corrigées par l'analyse puisque les données ont été collectées avant le début des estimations. Cependant, il a été précisé qu'en observant le phénomène sur une longue durée, on peut trouver une tendance cyclique.
- En ce qui concerne les résultats du Gabon, les participants ont noté que les résultats semblaient être sous-estimés étant donné la mauvaise qualité des données de base. À cet égard, il a été recommandé que les estimations couvrent une plus longue période d'années, de 2010 à 2021, afin de capturer les fausses déclarations.

Session 3 : Présentations des pays pionniers : Namibie et Ghana

La session, animée par **Mme Susan Karungi** de la CEA, consistait en deux présentations par la Namibie et le Ghana sur leurs expériences d'utilisation de la PCM et de la PFM.

Namibie

Les activités dans le pays ont commencé en novembre 2021 a expliqué **Mme Penelao Kapenda**, de la Banque de Namibie et **M. Lameck Odada**, le consultant national. Les estimations statistiques et le plan d'action ont été achevés en mai 2022 avec un rapport final attendu pour juin 2022. La Banque de Namibie, en tant qu'entité focale, a pris la tête du GTT.

Les résultats préliminaires de la mise en œuvre des méthodes PCM et PFM ont révélé d'importantes entrées et sorties de FFI vers et depuis les principaux partenaires commerciaux pour six produits sélectionnés (diamants, diesel, essence, or, uranium, poisson). Le pays a été confronté à plusieurs

défis dans le processus d'estimation. La qualité des données était le principal défi, avec des lacunes dans les déclarations douanières et la saisie des données. L'absence de données de marché pour certains produits a rendu difficile l'utilisation de la méthode du prix du marché, qui était efficace pour les produits. Dans certains cas, la présence de valeurs aberrantes a compliqué la mesure de la moyenne mobile et des écarts types. Le pays a également été confronté à des problèmes de classification découlant d'un niveau élevé (agrégé ; à 4 chiffres) de la classification SH utilisée, ce qui a rendu difficile la sélection d'un seul produit.

Le pays a reconnu la nécessité de créer un secrétariat FFI pour poursuivre la mesure. Le GTT a recommandé d'améliorer le processus de saisie des données à la douane afin de surmonter les difficultés liées à la vérification des données et aux déclarations correctes à la douane et de renforcer la coordination entre les parties prenantes concernées afin d'éviter les sous-déclarations et les évasions des droits par les entités. Le GTT a également convenu d'étudier et de mettre en œuvre un système automatisé permettant d'effectuer des évaluations des FFI et de vérifier par recoupement les écarts entre le produit des exportations et les déclarations en douane.

Ghana

Le travail d'estimation des FFI a commencé en juin 2021, a expliqué **M. Asuo Afram**, du Service statistique du Ghana (GSS), qui dirige le GTT. Le GTT a défini la mission à accomplir pour collecter et consolider toutes les données requises et nettoyer les données pour mesurer les FFI. Des ateliers de formation ont été organisés pour familiariser les membres du GTT avec les méthodes sélectionnées. Finalement, les FFI du Ghana ont été estimés pour 2012, en appliquant les méthodes PFM et PCM et en utilisant comme principaux produits d'exportation : le cacao et l'or.

Le GTT a estimé que la PFM était facile à compiler car elle ne nécessite pas de données commerciales des pays partenaires. Les statistiques préliminaires sur les FFI au Ghana seront validées, puis partagées ultérieurement avec la CNUCED et la CEA. Le travail a suscité beaucoup d'intérêt chez les responsables politiques et les universitaires qui souhaitent comprendre la somme totale que le Ghana perd en raison des FFI. Le GTT a produit des manuels et des directives détaillés pour les références et la durabilité de la capacité de mesure. La disponibilité des données reste le principal défi, les données commerciales détaillées au niveau des articles étant difficiles à collecter. À l'avenir, le GTT a convenu de collecter des données commerciales détaillées sur les importations et les exportations du Ghana de 2000 à 2021 et de compiler des séries chronologiques sur les FFI de 2000 à 2021. Une fois l'estimation des FFI terminée, il est prévu de diffuser largement les statistiques sur le site Web du GSS.

Discussion

- Il a été souligné que le processus de mesure statistique devrait être coordonné par la structure institutionnelle pertinente comprenant un plus large éventail de parties prenantes pour mettre fin efficacement aux fuites de ressources.
- Une discussion approfondie et engagée a eu lieu sur les défis liés à la qualité des données, aux

sources et aux destinations des FFI par le biais de statistiques miroir et les solutions possibles. Il a été souligné que l'amélioration des prix du marché et des données quantitatives seraient des éléments clés pour des estimations solides. L'accent s'est aussi porté sur les discussions bilatérales et multilatérales entre les partenaires commerciaux et les parties prenantes à l'intérieur des pays pour résoudre le problème des anomalies de données et des divergences dans les déclarations douanières. La mise en œuvre efficace des politiques existantes couplée à des stratégies axées sur la demande pour réduire les FFI est importante.

- L'importance de comprendre l'économie politique de chaque pays ne peut être ignorée lors de la réalisation des estimations des FFI. La politique et la dynamique du pouvoir ont des répercussions sur le programme FFI d'un pays car elles influencent la crédibilité des données, et sont parfois responsables de leur manipulation. Les pays où les personnes sont politiquement exposées ont plus de chances de produire des données manipulées. Il est donc important de réaliser une cartographie du pouvoir institutionnel dès le départ et d'obtenir le soutien politique le plus élevé pour permettre l'accès à des données fiables.
- La question des réexportations par les pays partenaires a été soulevée lors des discussions sur la Namibie. Il a été suggéré d'organiser des discussions bilatérales entre les pays pour comprendre les tendances en matière d'exportation et d'importation.

Session 4: Présentations des pays pionniers : Afrique du Sud et Egypte

Cette session a été présidée par **Mme Katerina Nicolaou-Manias** de la CEA.

Afrique du Sud

Avec un groupe de travail inter-agences (IAWG) opérationnel, l'Afrique du Sud est relativement avancée en termes de mécanisme inter-institutionnel pour traiter les FFI et a déjà commencé à produire des estimations nationales sur les FFI, a expliqué **Mme Sonja Du Toit**, du Centre de renseignements financiers. L'approche consistait à capitaliser sur l'existence plutôt que la création d'une structure concurrente. Un sous-comité au sein de l'IAWG a été créé pour mesurer les FFI en commençant par l'évaluation des risques, l'examen et la sélection des méthodologies existantes et l'examen de la disponibilité des données. L'Afrique du Sud a choisi les méthodes PCM et PFM. Dans le cadre d'un projet distinct de l'OCDE, l'Afrique du Sud a tenté d'appliquer la méthode 5 sur les contribuables non-conformes en Afrique du Sud. A partir de la PFM, les résultats ont indiqué une sous-facturation importante des exportations dans le secteur des minéraux, en particulier dans les pierres précieuses, semi-précieuses et les métaux précieux, tandis que la sous-facturation des importations a été trouvée dans les machines et équipements électriques, et véhicules. Les résultats de la méthode 5 ont montré qu'entre 3,5 et 5 milliards USD de FFI ont quitté l'Afrique du Sud chaque année au cours de la dernière décennie. Il est démontré que la non-conformité fiscale a une longue histoire parmi les principaux bénéficiaires de revenus en Afrique du Sud.

Il existait une volonté politique de s'attaquer aux FFI, raison pour laquelle cela a bien fonctionné en Afrique du Sud, y compris en soutenant le travail sur les estimations. Une coopération très étroite entre les pays est nécessaire pour fournir des données partenaires en temps voulu.

Egypte

L'Égypte a adopté une approche holistique pour mesurer les FFI dans le cadre de l'évaluation des progrès réalisés pour tous les ODD, ont expliqué **Mme Lauraine Habib** du ministère de la Planification et du Développement économique et **M. Mohamed Salah Saad** de l'Autorité douanière égyptienne. La lutte contre les FFI relève du volet relatif au financement des ODD. Le pays a appliqué les méthodes PCM et PFM. Les produits d'exportation analysés ont été sélectionnés sur la base de critères définis tels que le taux de taxe douanière, la part du total des taxes douanières, la part du total des importations et des exportations. La PFM a été appliquée à un produit de base avec des données obtenues à partir des transactions douanières. Une surévaluation ou une sous-évaluation des prix a été constatée dans certaines des transactions, bien que les valeurs totales ne soient pas élevées. En tant que nouveau mécanisme, un rapport mensuel sur les flux illicites sera soumis au chef de l'autorité douanière égyptienne. Une analyse plus approfondie des résultats suivra, y compris des réunions avec les experts de la CNUCED pour des conseils supplémentaires. En parallèle, l'Égypte travaille sur la mesure des FFI provenant d'activités liées à la criminalité en collaboration avec l'ONUDC, en se concentrant sur le trafic de drogue. Les estimations seront finalisées dans les mois à venir, puis validées par le GTT.

Discussion

- Parmi les questions, les participants ont demandé pourquoi l'Afrique du Sud n'utilisait pas la méthode 3, puisqu'elle avait accès aux données de l'OCDE sur les entreprises multinationales (EMN). Il a été indiqué que le travail sur la méthode 3 a commencé et est dirigé par l'autorité fiscale sud-africaine, bien que l'accès aux données reste un défi. Une réunion de suivi sera organisée entre la CNUCED et l'autorité fiscale d'Afrique du Sud.
- L'Égypte a exprimé son intérêt à explorer la mise en œuvre de la méthode 3 sur le transfert de bénéficiaires par les EMN et a prévu de réaliser des analyses supplémentaires à ce sujet. Mais dans le cadre de la méthode 1, l'Égypte a comparé les données commerciales de ses pays partenaires - lorsque les divergences étaient très élevées (à plus de 15 %), cela indiquait des risques et une forte probabilité de FFI. Lorsque les divergences étaient faibles, cela indiquait une faible probabilité de FFI. Les résultats de la méthode 1 ont montré une grande divergence dans les chiffres rapportés du côté de l'Égypte et des pays partenaires et une analyse plus approfondie est en cours. La méthode 2 exige également une collaboration entre les pays partenaires pour le partage des informations.
- Sur la base de la démarche de l'Égypte, il a été recommandé de ne pas examiner les FFI de manière isolée. Il est nécessaire de trouver des moyens novateurs de s'attaquer aux FFI. La CEA doit s'appuyer sur les agences de l'ONU dans les différents pays pour aligner les projets relatifs aux FFI sur les programmes nationaux, y compris sur l'initiative en cours des cadres de financement nationaux intégrés (INFF).
- Il a été précisé que la PCM et la PFM sont complémentaires et doivent être appliqués ensemble. Le PCM montrera où se situent les risques en termes d'exportations ou d'importations tandis que la PFM peut aider à identifier les entreprises coupables.
- Étant donné que les auteurs d'activités illicites sont des réseaux hautement organisés, les institutions gouvernementales doivent également s'organiser en travaillant ensemble grâce au partage des données et des renseignements. Il a donc été conseillé aux pays d'institutionnaliser ou de formaliser les mécanismes de collaboration aux niveaux intra et extra nationaux, y compris les GTT.

- En ce qui concerne les données, les pays doivent déployer davantage d'efforts pour améliorer les statistiques nationales, en commençant par celles de base et les statistiques commerciales, afin de fournir des données fiables et de haute qualité pour éclairer les bonnes réponses politiques.
- En termes d'étapes ou d'approche méthodologique, des suggestions ont été faites sur la manière d'analyser les données, en commençant par le plus large et en se limitant aux spécificités des produits, des prix. Il existe des similitudes et des différences dans l'approche méthodologique, la Zambie a commencé par les produits pour passer ensuite aux aspects plus larges. Dans la sélection des produits, il a été conseillé que pour obtenir de meilleurs résultats, il est nécessaire de représenter au moins 75% du commerce, tout en donnant la priorité aux secteurs extractifs en raison de leur notoriété pour les activités illicites.
- En ce qui concerne les questions relatives à la non-application d'autres méthodologies (à l'exception des méthodes 1, 2 et 3), il a été noté que le calendrier du projet ne permettait pas de tester les méthodes 4, 5 et 6. De plus, ces méthodes ont des limites liées aux données et aux subtilités statistiques spécifiques qui nécessitent plus de temps et de formation. Les pays ont donc été applaudis pour les efforts déployés dans les méthodes testées jusqu'à présent.
- Une approche globale a été recommandée pour impliquer toutes les institutions pertinentes de l'écosystème des FFI dans le processus d'estimation.
- Les intervenants nationaux ont invité les pays partenaires à d'autres engagements bilatéraux, afin de permettre une meilleure compréhension des écarts commerciaux entre les exportations et les importations, en vue d'harmoniser à long terme leurs systèmes nationaux de saisie des données. La Namibie a invité l'Afrique du Sud pour des discussions bilatérales sur certaines des divergences relatives à l'or.

JOUR 2

Session 5: Présentations des pays pionniers : Bénin et Sénégal

Le deuxième jour de l'atelier a commencé par des présentations nationales du Bénin et du Sénégal. Cette session a été modérée par **Mme Amandine Rushenguziminega** de la CNUCED.

Sénégal

La présentation a été faite par **M. Malik Diop**, le point focal de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), soutenu par **M. Amaye Sy**, le consultant national. Le processus au Sénégal a été assez rapide, avec la formation du GTT sous le leadership actif de l'ANSD a expliqué M. Malik Diop. Le pays a appliqué les méthodes 1, 2 et 3. Bien que les résultats suggèrent la présence de FFI, le pays n'a pas accepté de partager publiquement les estimations. Les résultats ont été validés par le GTT et un premier rapport a été partagé avec la CNUCED en avril.

Les succès rapportés par le Sénégal sont notamment la prise en charge institutionnelle des résultats et la bonne collaboration inter-agences tout au long de la phase pilote. Cependant, quelques difficultés ont été rencontrées, notamment les problèmes de diffusion des données, la nécessité de couvrir d'autres types de FFI dans l'estimation, et les lacunes en matière de compétences qui doivent être comblées. Le GTT a recommandé d'élargir le champ des FFI à estimer et de poursuivre ce travail au Sénégal, d'améliorer l'accès aux données / leur diffusion pour mieux sensibiliser le public aux

impacts des FFI sur le développement et aux réformes politiques et enfin de mettre en place un cadre institutionnel permanent pour soutenir le travail sur les FFI.

Bénin

Le processus au Bénin a commencé en juillet 2021 et était inclusif, avec un GTT constitué de plusieurs institutions pertinentes, ont expliqué **M. Thalès Kiki**, le point focal de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSTaD), et **M. Symphorien Agbessadji**, le consultant national. Les estimations ont été réalisées à l'aide des méthodes 1 et 2, mais en raison des problèmes de disponibilité des données, toutes les estimations ont été réalisées à l'aide de données externes. Avec la méthode 1, le GTT a rencontré des difficultés pour accéder aux données sur les pays partenaires, tandis qu'avec la méthode 2, le manque de données sur les prix des contrats a constitué un revers majeur. En raison de ces difficultés, le GTT prévoit de continuer à analyser les estimations préliminaires et de les améliorer si possible avant de les diffuser. Au Bénin, les produits à haut risque des FFI sont principalement le coton et le cacao du côté des exportations. Côté importations, les transactions pétrolières entre le Bénin et le Nigeria sont une source majeure de FFI.

Au cours des prochaines étapes, le Bénin analysera les résultats et les présentera au GTT et élaborera un plan d'action pour les futures mesures des FFI, principalement pour renforcer l'adhésion des parties prenantes, améliorer la collecte des données et coordonner les efforts pour rendre compte de l'indicateur 16.4.1 des ODD. Cela nécessitera, si possible, la mise en place d'une plateforme régionale FFI pour échanger des informations sur les transactions transfrontalières de FFI.

Discussion

- Au Sénégal, le secteur minier est le plus exposé aux FFI, mais le GTT a rencontré des difficultés pour obtenir les prix des minéraux. Il a été conseillé au Sénégal d'emprunter l'approche adoptée par la Namibie qui a vérifié les prix des produits auprès du régulateur national des minéraux et des organisations extractives mondiales (Kimberly Metal prices, London Metal Prices). Les régulateurs sectoriels peuvent être utiles pour vérifier et ajuster les prix du marché. Des inquiétudes ont été exprimées quant à la fiabilité des données de UN Comtrade étant donné les disparités entre les pays dans la déclaration de leurs données. Il a été ajouté que l'auto-déclaration entre les pays peut parfois affecter la qualité des données en raison de mauvaises entrées ou d'erreurs de calcul. Bien que le Sénégal n'ait pas partagé les résultats, les participants ont noté qu'il est important que les pays partagent leurs estimations afin de promouvoir la transparence et la responsabilité étant donné l'étape franchie dans la mesure des FFI. Il a été demandé au Sénégal de fournir un retour d'information à la CEA et à la CNUCED sur les résultats.
- Les participants ont généralement exprimé le besoin d'un soutien financier et technique pour développer des outils de suivi des flux commerciaux - qui peuvent être des systèmes d'administration douanière automatisés.

Session 6: Présentations des pays pionniers : Nigeria et Zambie

La session s'est concentrée sur l'expérience du Nigeria et de la Zambie et a été présidée par **M. Bojan Nastav** de la CNUCED.

Nigeria

Le projet a véritablement démarré avec l'inauguration du GTT le 3 novembre 2021 a déclaré **M. Babajide Fowowe**, le consultant national. Les membres du GTT étaient issus de 10 agences. Le Nigeria a appliqué la méthode 3 sur la répartition mondiale des bénéfices des entreprises multinationales (EMN) et des impôts sur les sociétés. Cette méthode économétrique repose sur la signification statistique des coefficients de régression. La méthode 3 a été divisée en deux parties : la méthode 3a concerne l'approche du risque géographique des FFI, qui identifie le risque/vulnérabilité le plus élevé des FFI, en considérant les différents pays partenaires. La méthode 3b concerne la sensibilité des profits déclarés - elle estime les fonctions de profit pour montrer la sensibilité et l'ampleur des FFI.

Dans le cadre de la méthode 3a, le GTT a établi les données nécessaires sur la base des formulaires de déclaration des prix de transfert. Ces données ont été anonymisées pour répondre aux préoccupations concernant les informations sensibles sur les EMN. Les données couvraient environ 160 EMN enregistrant 380 transactions sur la période 2018 à 2020. Les résultats ont montré que les bénéfices sont transférés vers différents pays principalement dans des paradis fiscaux. Certaines EMN effectuent exclusivement des transferts vers des sociétés affiliées dans des pays qui entrent dans la catégorie vulnérable, ce qui implique que ces EMN effectuent uniquement des transferts vers des sociétés affiliées dans des paradis fiscaux. Le secteur pétrolier est le plus touché par les FFI.

Pour la méthode 3b, les résultats réels des régressions de l'impôt sur les coûts des bénéfices déclarés sont négatifs et non significatifs, ce qui n'a pas permis au GTT de passer à la quantification des FFI. Bien que le GTT se soit arrêté à la première étape pour la méthode 3, de tels résultats seraient utiles aux autorités fiscales pour mener des contrôles fiscaux des EMN. Les transferts de ces EMN au Nigeria représentaient plus de 3% du PIB de certains pays. Cela fournit des informations importantes sur le traitement des sorties financières vers les paradis fiscaux par le biais d'une planification fiscale agressive.

Les enseignements tirés de l'expérience du Nigeria soulignent la nécessité de disposer d'un grand nombre de données et d'une formation aux techniques de calcul statistique. Un soutien supplémentaire est nécessaire pour générer des estimations réelles des FFI. Comme prochaines étapes, le Nigeria prévoit d'utiliser la PCM et la PFM pour obtenir des estimations de FFI et d'organiser régulièrement des réunions/réflexions du GTT pour acquérir une expertise sur les méthodes.

Zambie

M. Joseph Tembo, point focal de l'Agence des statistiques de Zambie, et **M. Shebo Nalishebo**, le consultant national, ont conjointement présenté l'exposé. La Zambie a participé tardivement au projet de mesure des FFI qui a débuté en janvier 2022 avec la formation du GTT national. Le GTT a choisi les méthodes 1 et 3. Pour la méthode 1, le GTT s'est appuyé sur les données commerciales (importations et exportations de marchandises) pour la période 2012-2021. Il a identifié 22 pays comme étant des partenaires majeurs au cours de la période considérée et a repéré les pays présentant des divergences miroir importantes pour le commerce entrant et sortant. En utilisant l'indice d'écart du commerce bilatéral, les pays ont été regroupés en 3 niveaux:

- Niveau 1 : pays avec des divergences > 1 (7 pays - prioritaires).
- Niveau 2 : pays avec des divergences > 0.2 & ≤ 1 (14 pays).
- Niveau 3 : pays avec des divergences $< 0,2$ (1 pays - pas d'action supplémentaire).

Les investigations ultérieures se sont concentrées sur les pays de niveau 1. Les flux sortants présentaient d'énormes divergences par rapport aux flux entrants, c'est pourquoi l'accent a été mis sur ces derniers. Le GTT a également analysé la source des divergences en comparant les données au niveau du chapitre SH (à 2 chiffres) pour chaque pays et a sélectionné les 5 principaux produits présentant des divergences. Les résultats ont permis d'identifier les pays présentant des divergences majeures pour la méthode 1 et d'effectuer des estimations préliminaires des FFI possibles, mais des analyses et des enquêtes supplémentaires sont en cours.

Les enseignements tirés en Zambie ont également souligné la nécessité d'institutionnaliser le travail sur les FFI. La mesure des FFI ne faisait pas partie des plans de travail institutionnels, ce qui a créé des demandes concurrentes pour les membres du GTT, en plus du budget restreint et du temps limité. En ce qui concerne les prochaines étapes, le gouvernement prévoit d'identifier les divergences au niveau du SH à 6 chiffres (méthode 1) et de sélectionner certaines des EMN pour une analyse plus approfondie et un contrôle fiscal. Les autres plans comprennent le profilage des EMN pour la méthode 3, la collecte de données auprès d'autres juridictions et la réalisation d'analyses de régression. Une fois que les mesures préliminaires des deux méthodes seront terminées, elles seront partagées avec le GTT élargi pour examen et validation.

Discussion

- La session de discussion a été très animée, principalement au sujet des sources de données utilisées pour les méthodes 1 et 3 par les deux pays, des méthodologies choisies, et de la manière dont les pays sont arrivés au montant estimé des FFI. Il a été noté que la disponibilité des données et les sources de données sont essentielles au processus, mais en général, les pays ont rencontré différents défis. Le GTT du Nigeria n'a pas pu accéder aux données douanières nationales.
- Le Nigeria a expliqué qu'il n'était pas possible d'obtenir les estimations finales des FFI car la production effective des chiffres dépendait des données utilisées et du résultat de l'équation statistique. Lorsque le coefficient n'est pas significatif, il est difficile de produire le montant estimé des FFI. Le Nigeria s'est montré optimiste quant à la production des résultats finaux des FFI après avoir obtenu davantage de données. Il a également été souligné que les gouvernements doivent faire preuve d'intérêt et d'engagement pour réduire les FFI en soutenant le travail statistique.

Session 7: Présentations des pays pionniers : Angola, Mozambique

La session a été présidée par **M. Douglas Kigabo** de la CEA.

Angola

Le pays a commencé très tard les activités du projet en raison de la barrière linguistique a expliqué **M. Adão Francisco**, le consultant national. En Angola, le travail a commencé par la mobilisation de hauts fonctionnaires du gouvernement au niveau ministériel pour permettre une adhésion/appropriation politique et faciliter la participation des agences à la formation. La coordination des activités nationales a bénéficié d'un soutien important de la part des équipes de l'ONU dans le pays,

notamment le Bureau du coordinateur résident, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et les bureaux nationaux de l'ONU. La formation a porté sur la PCM et la PFM. Dans le cadre de la méthode PCM, la source de données Comtrade de l'ONU a été utilisée bien que l'Angola ne dispose pas de rapports récents sur les données commerciales (depuis 2017). Le processus est en cours pour obtenir des données douanières et former un groupe de travail technique pour effectuer les estimations qui seront présentées aux parties prenantes concernées pour validation et partagées pour orientation avec la CEA et la CNUCED en conséquence.

Une présentation supplémentaire sur l'Angola a été faite par **Mme Jacira Van Dunem** de l'Unité d'information financière, qui a reconnu que les FFI ont un impact sur l'Angola qui perd des fonds pour le développement économique et social. Elle a noté le manque de sensibilisation aux questions relatives aux FFI et a appelé à davantage d'interventions pour sensibiliser le gouvernement. Elle a également soulevé le besoin de désigner une institution de coordination des FFI qui rassemblerait toutes les autres agences. Au niveau des programmes, Mme. Jacira a souligné la nécessité d'améliorer les évaluations des risques par pays en matière de blanchiment d'argent ainsi que la nécessité de disposer de données accessibles et de qualité.

Mozambique

Le Mozambique a commencé en octobre 2021, a expliqué **Mme Ana Paula Dava** de l'Institut national des statistiques. Le pays a appliqué la PCM en utilisant les données du commerce bilatéral de la base de données Comtrade de l'ONU, cependant aucun ajustement n'a été fait pour le décalage horaire, les classifications spéciales liées à la catégorie divers (défense), la couverture des données, le commerce informel légal et les erreurs d'enregistrement, et les erreurs de classification, entre autres. Selon les résultats, la sous-facturation des importations et des exportations constitue un risque plus important pour le Mozambique. Mme Dava a expliqué les défis auxquels le GTT a été confronté, notamment l'absence de données, alors que des lacunes dans la qualité de ces dernières existent au niveau transactionnel, le manque de capacité technique (expertise, connaissances et compétences) au sein du GTT en termes de compétences statistiques et de logiciels pour tester les méthodes. L'adhésion du gouvernement au traitement des résultats estimés des FFI reste un défi. Il est nécessaire de renforcer les capacités des fournisseurs de données pour améliorer la qualité des informations statistiques dans le pays.

Discussion

- La discussion a surtout porté sur les sources de données utilisées (pour l'Angola), l'importance de la collaboration inter-agences ainsi que l'engagement et le soutien du gouvernement. Il a notamment été ajouté que les banques centrales devraient jouer un rôle important pour garantir la crédibilité et la fiabilité des données.
- L'Angola a utilisé les données de UN Comtrade pour la formation sur la méthode 1. Il existe deux façons de l'appliquer - en utilisant les données douanières nationales qui doivent être agrégées pour correspondre aux données Comtrade de l'ONU ou en utilisant directement les données Comtrade de l'ONU en évitant les problèmes de conversion des taux de change, les problèmes de FIB, l'ajustement CAF.
- D'autres remarques portaient sur la question de savoir si les gouvernements s'engagent à assurer une validation adéquate des résultats générés sans altération. Les préoccupations concernant le financement des activités post-projet ont été abordées dans la session suivante.

Session 8 : Projet du Compte de développement des Nations Unies sur les FFI en Afrique (enseignements tirés, prochaines étapes). Interventions de la CEA, de la CNUCED et des bureaux des coordinateurs résidents de l'ONU.

La session, présidée par **M. Allan Mukungu**, a donné l'occasion à **M. Gamal Ibrahim** et **M. Bojan Nastav** de présenter le point de vue de la CEA et de la CNUCED sur les principaux acquis, les enseignements tirés et les prochaines étapes des projets du compte de développement de l'ONU. La session a également permis d'entendre les interventions des représentants des bureaux des coordinateurs résidents de l'ONU de Namibie et du Nigeria qui ont participé à la conférence.

M. Allan Mukungu a poursuivi avec un résumé des questions clés soulevées lors des présentations des pays. Bojan Nastav de la CNUCED a évoqué les questions techniques concernant l'application méthodologique et les données. M. Gamal Ibrahim a fait un résumé des questions politiques émergeant des discussions, en se concentrant sur les points relatifs à la politique et à la gouvernance ainsi que sur la voie à suivre concernant les demandes de soutien des pays pour la poursuite des estimations des FFI.

Les représentants des bureaux des coordinateurs résidents ont expliqué le soutien que leur bureau peut apporter à l'estimation des FFI à l'avenir. Les bureaux et les équipes nationales ont joué un rôle de soutien tout au long du processus d'estimation des FFI dans certains des pays pionniers. Par exemple, **M. Nonso Obikili**, économiste et coordinateur du développement du bureau au Nigeria, était un membre actif du GTT nigérian qui a également animé des sessions de formation en plus d'accueillir toutes les formations du GTT dans le pays. M. Obikili a reconnu l'importance de la mesure des FFI et a expliqué qu'il était possible de renforcer davantage les capacités, notamment en renforçant les compétences statistiques des fonctionnaires. Il a souligné quatre points principaux concernant le rôle des bureaux.

- i. **Synergies** : les bureaux des coordinateurs résidents peuvent exploiter les synergies au niveau national. Les agences ont des mandats et des rôles différents en matière de prévention des FFI, qui peuvent être mieux exploités en s'appuyant sur le rôle de coordination du bureau. Des efforts nationaux similaires de lutte contre les FFI sont déjà en cours et doivent être mis en synergie avec les efforts de l'ONU pour éviter les doublons. (La stratégie de données du Nigeria est en cours d'élaboration).
- ii. **Plateforme**: les bureaux des coordinateurs résidents peuvent fournir une plateforme pour des interactions conjointes entre l'ONU et les institutions nationales. Cela permettrait d'identifier les lacunes et de canaliser le soutien technique là où il est le plus nécessaire.
- iii. **Rôle de plaidoyer**: Les FFI sont un enjeu politique qui nécessite une adhésion à tous les niveaux. Compte tenu de leur présence dans le pays, les bureaux sont en mesure de faciliter les engagements de haut niveau visant à susciter l'adhésion.
- iv. La politique de réduction des FFI est toujours un processus **propre à chaque pays**.

Mme Eunice Ajambo, économiste et coordinatrice du développement du bureau en Namibie, a souligné que les efforts de l'ONU devraient viser à soutenir et à s'aligner sur les objectifs de développement des gouvernements en tant que but primordial. Pour y parvenir, elle a recommandé à la Commission économique pour l'Afrique de collaborer avec les agences exécutives des Nations Unies dans les différents pays dans le cadre d'activités communes. Concernant le rôle bureaux des

coordinateurs résidents, elle a évoqué les principaux domaines dans lesquels ils peuvent jouer un rôle.

- i. **Rôle d'organisateur:** pour amener toutes les institutions ou parties prenantes concernées à s'impliquer. Par exemple, le bureau a soutenu et facilité les ateliers de formation.
- ii. **Collaboration:** les bureaux des coordinateurs résidents ont un mandat pour exploiter les collaborations stratégiques visant à soutenir les objectifs dans les pays. Cela peut se faire en intégrant le travail sur les estimations des FFI dans les cadres de coopération au développement des bureaux.
- iii. **Co-création:** les bureaux des coordinateurs résidents sont bien placés pour canaliser l'assistance technique, les compétences, l'expertise et le savoir-faire vers des projets particuliers.
- iv. **Systèmes/canaux de communication:** au sein des équipes locales de l'ONU, la communication peut être mise à profit dans le cadre de la sensibilisation en vue de distiller et de diffuser des informations sur les FFI.

Revue des commentaires des pays pionniers

I. Méthodologies, concepts et mesure

- Les directives méthodologiques, les méthodes et les concepts étaient clairs, utiles et ont contribué à la sensibilisation et à l'engagement des parties prenantes. Mais les directives méthodologiques devraient être plus pratiques, facile d'utilisation et dans un volume réduit.
- Les méthodes devraient, dans la mesure du possible, être automatisées, ce qui permettrait aux fonctionnaires des douanes et des statistiques d'utiliser les informations dans une perspective de renseignement afin de freiner les FFI à un niveau tactique et opérationnel.
- Tous les pays ont utilisé la méthode 1 (PCM) ; sept pays ont appliqué la méthode 2 (PFM) ; trois d'entre eux ont tenté d'utiliser la méthode 3 (transfert de bénéfiques) (difficulté d'accès aux données) ; et un pays a tenté d'utiliser la méthode 4 sur les EMN mais a estimé que la méthode n'était pas pertinente pour lui.
- Les méthodes 1 et 2 doivent être utilisées comme des méthodes complémentaires.
- La formation et le processus pilote ont été très utiles pour contribuer à l'engagement des parties prenantes, à la création de structures de gouvernance pour mesurer (et freiner) les FFI.

II. Données

- L'accès aux données Comtrade de l'ONU est un défi pour de nombreux pays, tout comme l'accès aux données douanières, en fonction des structures en place dans les États.
- Les données et les données granulaires pour les méthodes 2, 3, 5 et 6 ne sont pas disponibles pour les fonctionnaires qui mesurent les FFI et ce dans beaucoup de pays.
- La confidentialité des données est également un défi qui affecte le travail de mesure. Des sous-comités devraient être mis en place pour travailler sur des méthodes de mesure spécifiques, en fonction de l'endroit où les données sont stockées, ce qui pourrait résoudre le problème de confidentialité.
- Il n'existe pas de directives sur le nettoyage des données. En outre, il a été souligné que leur nettoyage et leur analyse sont liés à leur qualité et constituent un processus itératif et non linéaire.

- Il est important pour les pays de produire des données complètes. Ils doivent faire davantage d'efforts pour améliorer leurs statistiques nationales en général, et les statistiques commerciales et douanières en particulier.

III. Les enseignements tirés

- Les délais de pilotage étaient très serrés, associés à des demandes concurrentes qui ont eu un impact sur la production, l'approbation/la validation et la publication des résultats. Néanmoins, le résultat des estimations par pays est une étape et un premier pas important vers des efforts supplémentaires pour valider, affiner et publier les résultats.
- La transparence étant un élément clé de la lutte contre les FFI, il est important que les résultats soient partagés, au moins au sein de ce forum ou de cette Communauté de pratique, afin que les pays puissent apprendre les uns des autres et identifier les menaces et les risques liés aux FFI entre les pays pionniers.
- Une communauté de pratique sur les FFI a été recommandée parmi les pays pionniers en tant que plateforme permettant à ces derniers d'apprendre les uns des autres, de partager des informations et des meilleures méthodes de réduction des FFI dans des secteurs et des pays spécifiques, ou sur les questions de données et les différentes méthodes, etc.
- Les pays sont tenus d'itérer et d'apporter de petites améliorations à la mesure des FFI (dans le cadre des directives méthodologiques), créant ainsi des Communautés de pratique d'apprentissage qui contribuent à l'adaptation des directives méthodologiques.
- Le partage d'informations entre les autorités au sein des pays (inter-pays) est crucial et a été signalé comme une leçon importante. De même, le partage d'informations entre les pays (extra-pays) est essentiel pour comprendre les risques, les disparités de données commerciales qui sont importantes, et pour informer les institutions qui ont pour mission de freiner les FFI.

Prochaines étapes

- Le travail de mesure doit être formalisé et approuvé au niveau politique, les fonctionnaires devant l'intégrer dans leurs activités quotidiennes.
- L'incorporation dans les activités quotidiennes rend ce travail durable.
- Des ressources doivent être allouées pour garantir que les GTT, chargés de la mesure, deviennent permanents.
- Il est nécessaire de poursuivre le renforcement des capacités et le soutien grâce à l'expertise technique de la CEA, de la CNUCED et de l'ONUDC (et de leurs experts).
- Plusieurs pays ont demandé un soutien technique et financier pour la diffusion des résultats, la sécurisation des données sensibles, la sensibilisation et la conscientisation dans les forums gouvernementaux de haut niveau, et l'acquisition de logiciels statistiques pertinents. Il y a eu une demande de soutien pour entreprendre une analyse approfondie des FFI, le partage et la validation des résultats avec les parties prenantes et une diffusion plus large.
- En outre, les pays ont également besoin d'un soutien technique en termes de formation des autorités responsables pour renforcer leurs capacités, afin de mesurer et suivre les FFI, et de formation d'un panel d'experts nationaux sur les différentes méthodes d'évaluation des FFI pour assurer la production de rapports annuels de suivi des indicateurs 16.4 des ODD.

- Un soutien financier pour l'acquisition d'équipements logiciels informatisés qui amélioreront la performance des systèmes de données et un renforcement continu des capacités pour une assistance à long terme dans la formation statistique des experts nationaux ont également été demandés.
- La mesure des FFI est la première étape de l'identification des menaces et des risques liés à ceux-ci. L'étape suivante consiste à réaliser un profil de risque par pays sur les FFI.
- Cela permettra d'informer les politiques visant à endiguer les FFI, ce qui constitue l'étape suivante du processus et fait partie du programme mondial visant à endiguer les FFI par le biais du projet DA15 et du partenariat avec la CUA, le Groupe de haut niveau de l'Union africaine sur les FFI, la BAD, ATAF et TJNA.
- Enfin, il a été conseillé aux pays de soumettre des lettres officielles aux chefs de la CEA et de la CNUCED afin de solliciter un soutien supplémentaire pour poursuivre les travaux sur la mesure des FFI.

JOUR 3

Session 9 : Flux financiers illicites en Afrique - Fondements communs, expérience, défis, plans

La session a été constituée d'un panel présentant les points de vue de la CUA, le Groupe de haut niveau de l'Union africaine sur les FFI, la BAD, ATAF et TJNA.

La session, modérée par **Mme Kathy Nicolaou-Manias**, de la CEA, était composée de six panélistes qui étaient chacun invités à répondre à des questions spécifiques : **M. Patrick Ndzana**, représentant le directeur des affaires économiques, CUA ; **M. Adam Elhiraika**, directeur de la division macroéconomique et de la gouvernance, CEA ; Maître **Mojanku Gumbi**, membre du comité technique soutenant le panel de haut niveau de l'UA sur les FFI ; **Mme. Evelynne Change**, responsable en chef de la gouvernance, BAD ; **Mme Mary Baine**, secrétaire exécutive adjointe, ATAF ; et **Mme Chenai Mukumba**, responsable de la recherche sur les politiques et chargée du plaidoyer, TJNA.

Dans ce contexte, pourriez-vous nous dire comment le travail de la CUA renforce les efforts du travail pilote sur la mesure des FFI dans les douze États membres pour les réduire en Afrique ?

En réponse, M. Patrick Ndzana, a parlé de la nécessité de s'assurer que les efforts déployés par les États membres sont bien coordonnés et utilisés en conséquence dans la lutte contre les FFI. Il a mentionné que plusieurs crises mondiales telles que COVID-19 et la guerre Russie-Ukraine, ont affecté l'épargne publique et privée de nombreux pays africains et ont provoqué une remise en question de la mobilisation des ressources domestiques et de la nécessité de combattre les FFI. Les pays africains ont un niveau d'endettement élevé, ce qui rend cruciale la mobilisation des ressources intérieures. Trois grands défis sont à relever : tout d'abord, les goulets d'étranglement structurels, la faible productivité et les lacunes institutionnelles, ainsi que les exonérations fiscales inappropriées. La structure fiscale est un déséquilibre car les pays sont trop dépendants des recettes fiscales. Ensuite, la collaboration entre la CEA et d'autres institutions doit être renforcée pour éviter la redondance des efforts et pour obtenir un meilleur impact. Enfin, M. Ndzana a appelé à plus d'efforts pour récupérer

les biens volés. Il a souligné une nouvelle stratégie de la CUA visant à réformer le système de taxation internationale. En outre, la CUA soutiendra des initiatives, notamment l'essai pilote de méthodologies FFI pour la mise en œuvre des ODD.

Étant donné que l'exercice pilote dans les onze pays africains est arrivé à son terme, que nous réserve la « boîte à outils » de la CEA pour aider les États membres africains à freiner les FFI du continent ?

M. Adam Elhiraika s'est concentré sur les prochaines étapes, expliquant que les efforts déployés il y a dix ans commencent tout juste à porter leurs fruits, avec un plus grand nombre d'institutions à présent impliquées. Le feedback des pays pionniers sera utilisé pour affiner la méthodologie en vue d'une utilisation mondiale. L'importance de la collaboration inter-agences a été bien démontrée et doit se poursuivre dans une structure formalisée au niveau national. M. Elhiraika a souligné l'importance du renforcement des capacités institutionnelles puisque les pays disposant de bureaux de statistiques efficaces semblent avoir de meilleures performances, d'où l'importance des capacités en matière de statistiques. La CEA assurera le suivi des résultats de ce projet par le biais d'un nouveau projet du compte de développement des Nations Unies (DA15) afin de soutenir davantage les pays qui élaborent des réponses politiques fondées sur des données probantes. Il a noté la nécessité de s'orienter vers des efforts politiques pour lutter contre les FFI dans le contexte de la mobilisation de ressources adéquates et de la réalisation des programmes 2030 et 2063.

Comment le Consortium considère-t-il le travail sur la mesure des FFI ? Quels sont les plans du Consortium pour s'attaquer à la réduction des FFI du continent - compte tenu de l'approche de l'ensemble du gouvernement et de l'ensemble du système sur laquelle la CEA a mis l'accent dans ses divers produits de connaissance ?

Maître Mojanku Gumbi a présenté des recommandations aux pays pionniers. Elle a souligné l'importance d'une approche collaborative pour aborder les FFI. Le Groupe de haut niveau de l'UA est en train d'aider les États membres à mettre en œuvre des réformes nationales. Elle a mentionné la nécessité de renforcer la capacité des pays à retenir et à dissuader les fuites de ressources. Le Groupe de haut niveau a reçu des réponses positives de la part des pays, que le Consortium soutient actuellement dans leurs réformes nationales pour freiner les FFI. Le Groupe de haut niveau a salué le travail sur la mesure des FFI et a noté la nécessité de s'assurer que les capacités institutionnelles sont construites et renforcées.

La Banque africaine de développement a récemment publié sa stratégie visant à renforcer la gouvernance sur le continent, et à aider les États membres africains à mobiliser des ressources intérieures pour compléter les financements extérieurs, à financer des activités visant à réaliser le développement durable sur le continent ainsi que l'Agenda 2063. Comment la Banque prévoit-elle d'aider les États membres à lutter contre les FFI et à améliorer la probabilité d'atteindre ces objectifs ?

Mme Evelynne Change a souligné la stratégie et le plan d'action de la Banque contre les FFI. Deux piliers de cette stratégie ont trait aux efforts visant à endiguer les FFI : le premier pilier, qui consiste à renforcer la capacité des pays membres régionaux et des communautés économiques régionales à lutter contre les FFI, et le deuxième pilier, qui consiste à renforcer les mesures de protection internes

contre les FFI et la gestion des connaissances. Elle a noté que la lutte contre les FFI a été efficacement intégrée dans les opérations de gouvernance de 2017 à 2021. La BAD a mis en œuvre plusieurs programmes sur les FFI dans de nombreux pays. Parmi ceux-ci, on peut citer : l'élaboration de cadres de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme au Libéria ; la révision du cadre juridique, réglementaire et institutionnel des exonérations fiscales en République centrafricaine ; le développement de nouvelles applications logicielles à des fins fiscales et la mise en place de cadres réglementaires sur l'enregistrement de la propriété des bénéficiaires au Sénégal ; la création d'unités de prix de transfert et la formation de fonctionnaires sur l'échange d'informations à des fins fiscales et le contrôle fiscal au Cameroun ; et le soutien à la recherche sur l'impact des FFI au Zimbabwe, entre autres. La BAD fournit un soutien technique et financier aux organisations régionales, dont ATAF, afin d'améliorer l'efficacité de l'administration fiscale et de la collecte des impôts.

Mme Change a mentionné les défis que représente la mise en œuvre de la stratégie anti-FFI de la Banque. Les FFI ne sont pas encore un domaine prioritaire dans la programmation régulière et l'allocation des ressources, le manque de ressources pour financer adéquatement de tels projets est toujours un défi. En ce qui concerne les leçons apprises, elle a mentionné qu'il est nécessaire d'améliorer l'intégration du travail sur les FFI pour une programmation et une allocation de ressources accrues. En outre, les différentes sources et facteurs des FFI nécessitent des approches différentes. Les cadres de résultats et les indicateurs doivent être renforcés pour mesurer l'impact à court et à long terme. Il est également nécessaire d'intensifier le plaidoyer auprès des pays et des partenaires de développement afin d'accroître la sensibilisation.

Les études pilotes se sont concentrées sur les FFI fiscaux et commerciaux. Étant donné que le mandat de ATAF est de promouvoir des administrations fiscales efficaces qui maximisent la collecte des recettes, que prévoit ATAF pour réduire les FFI liés à la fiscalité ?

Mme Mary Baine a parlé des contributions de ATAF aux efforts régionaux et nationaux de réduction des FFI. ATAF s'occupe principalement des types fiscaux et commerciaux de FFI dans six domaines prioritaires soutenus par la BAD, la Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) et sous la direction de l'UA. Les domaines clés comprennent les prix de transfert, le soutien à l'audit des pays en matière de TVA, la transparence fiscale, la réforme fiscale mondiale et la révision des traités, l'investissement dans les données et les statistiques, et le plaidoyer. ATAF a travaillé avec 24 pays africains sur ces domaines prioritaires et prévoit d'étendre sa couverture à quatre pays supplémentaires chaque année. Mme Baine a souligné l'importance des partenariats et de la collaboration pour lutter efficacement contre les FFI. ATAF a développé différentes boîtes à outils pour aider les pays à traiter les questions de planification fiscale afin de collecter les recettes fiscales les plus abordables. ATAF travaille également au renforcement des capacités et à la formation des fonctionnaires gouvernementaux.

TJNA est un organisateur dévoué de la Conférence panafricaine sur les FFI et la fiscalité ainsi qu'un promoteur de la campagne "Stop the Bleeding/ Arrêtons l'hémorragie". Compte tenu de la volonté des États membres à participer à l'étude pilote, qu'est-ce que le Réseau pour la justice fiscale en Afrique prévoit de faire pour aider les pays à freiner les FFI du continent ?

Mme Chenai Mukumba a souligné le travail de TJNA lié à la lutte contre les FFI. TJNA est une organisation régionale de premier plan qui se consacre à la justice fiscale en Afrique. TJNA travaille avec d'autres organisations de la société civile (OSC) pour une plus grande sensibilisation dans les pays et s'engage avec les organisations régionales dans des discussions et des recherches politiques fondées sur des preuves, des efforts de renforcement des capacités pour les pays, la mobilisation des sociétés et la sensibilisation. Mme Chenai a souligné les méthodes de plaidoyer efficace de TJNA. Les statistiques sur les FFI devraient pouvoir communiquer les pertes réelles subies du point de vue économique ou social. Les 50 milliards de dollars de pertes annuelles pour l'Afrique dues aux FFI sont mieux communiqués en termes de pertes dans les installations de soins de santé, d'écoles ou de routes, afin de stimuler l'action des gouvernements. Les OSC nationales jouent un rôle important en s'engageant auprès des principales parties prenantes, principalement les décideurs politiques, y compris les organes législatifs. TJNA est donc positionné comme un partenaire régional fort pour distiller et diffuser les connaissances produites par ses différentes plateformes dans la région. Elle a noté l'engagement de TJNA à travailler avec la CEA et la CNUCED pour renforcer les efforts sur la mesure des FFI.

Session 10 : Panel de clôture : Prochaines étapes de la mesure et des actions politiques sur les FFI

La dernière session a été présidée par **M. Patrick Ndzana**, au nom de M. Djamel Ghrib, directeur des affaires économiques de la CUA. L'objectif de la session était de fournir la direction institutionnelle sur les prochaines étapes de la CUA, de la CEA, de la CNUCED et de l'ONUDC. La session a principalement souligné les opportunités de collaboration inter-organisationnelle. Les panélistes étaient **Mme Ndinaye Sekwi Charumbira**, CUA, **M. Gamal Ibrahim**, CEA, **M. Bojan Nastav**, CNUCED, **Mme Diana Camerini**, ONUDC, et **M. Djamel Ghrib**.

Mme Ndinaye Sekwi Charumbira, à propos des plans et du soutien de la CUA pour lutter contre les FFI en Afrique.

Mme Charumbira a souligné les activités à venir qui relèvent du pilier sur la sensibilisation aux FFI en Afrique. Le travail de la CUA sur les FFI est actuellement soutenu par une stratégie multi-donneurs impliquant l'Union européenne, le gouvernement allemand et la Finlande et mise en œuvre par la GIZ. La CUA prévoit d'organiser plusieurs activités au cours du second semestre 2022, notamment : la Conférence panafricaine sur les FFI en octobre, et une session hebdomadaire sur la transparence et l'échange d'informations à des fins fiscales. Un forum d'échange entre pairs devrait avoir lieu à la fin de l'année 2022. La CUA travaille à la finalisation de deux stratégies sur la fiscalité et les FFI. Ces stratégies visent à positionner la CUA pour diriger le travail sur les FFI dans la région et seront finalisées en juillet 2022.

Dans le cadre du pilier sur le soutien aux États membres, des pays pionniers seront identifiés pour un soutien au renforcement des capacités dans la lutte contre les FFI. La CUA visera à tirer parti des efforts de la CEA et de la CNUCED dans un plus grand nombre de pays (15 à 20) avec le soutien de la CEA, de la CNUCED et de la BAD.

M. Gamal Ibrahim concernant les plans et le soutien/les interventions de la CEA pour lutter contre les FFI en Afrique.

M. Ibrahim a noté que les efforts conjoints avec la CNUCED et l'ONUDC pour mesurer les FFI ont été reconnus par la 44ème Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique. Le nouveau projet DA 15 vise à poursuivre le travail statistique et à élaborer des estimations normalisées, mais aussi à renforcer les capacités d'enquête et d'analyse des pays afin d'élaborer des politiques fondées sur des preuves pour freiner les FFI. Ce projet sera mis en œuvre par la Commission économique pour l'Afrique en partenariat avec d'autres commissions régionales des Nations Unies en Asie, en Amérique latine et dans le Pacifique au cours des quatre prochaines années. Le projet cherchera également à accroître la sensibilisation aux FFI au niveau des pays. Il a noté que les pilotes étaient une grande réussite, mais que le chemin est encore long pour un rapport correct sur l'ODD 16.4.1. Il a également appelé les participants à partager des idées ou un cadre pour le développement d'une communauté de pratique sur les FFI et la manière de rendre les GTT opérationnels. M. Ibrahim a conclu en exprimant l'engagement de la CEA à travailler avec les pays pour mettre en place les GTT et à inviter les participants à fournir un retour d'information et des demandes écrites de soutien pour compléter les estimations. La CEA reste engagée à travailler avec des partenaires comme la CUA, ATAF, la BAD, et le Panel de haut niveau pour consolider le travail sur les estimations du FFI.

M. Bojan Nastav, CNUCED - Prochaines étapes de la CNUCED et de l'ONUDC, les gardiens de l'indicateur 16.4.1 des ODD.

M. Nastav a souligné que la CNUCED et l'ONUDC sont mandatés pour travailler sur les concepts et méthodologies statistiques permettant de mesurer les FFI. Les réalisations pilotes des pays sont dignes d'intérêt, mais il ne s'agit pas encore de statistiques officielles sur les FFI - il y a encore beaucoup de chemin à parcourir. Il a réitéré que le pilotage des méthodologies FFI est un processus itératif qui implique des phases, l'affinage et la reproduction des méthodes. Actuellement, il n'y a pas de données sur l'indicateur 16.4.1 des ODD et beaucoup de travail est nécessaire pour poursuivre ce travail avant le processus de révision des indicateurs en 2025. Des statistiques officielles, solides et de haute qualité sont importantes pour informer les politiques fondées sur des preuves afin de mettre fin aux FFI. Les formations ont montré que ce ne sont pas seulement les statistiques sur les FFI qui présentent des lacunes en termes de capacités, mais aussi d'autres statistiques nationales de base. Pour ce qui est de la voie à suivre, l'ensemble des statistiques nationales nécessitera un soutien. Le projet établit un bon modèle pour la suite et un processus d'évaluation suivra pour que les pays fournissent un retour d'information afin d'améliorer la mise en œuvre des projets futurs. Pour un soutien continu, il a conclu en notant que les pays ont un rôle à jouer par le biais de demandes officielles de soutien auprès de la Secrétaire générale de la CNUCED.

Mme Diana Camerini, ONUDC - Prochaines étapes par la CNUCED et l'ONUDC, les gardiens de l'indicateur 16.4.1 des ODD.

Mme Camerini a noté que l'indicateur 16.4.1 des ODD est également important pour rendre compte des efforts déployés contre la criminalité transnationale organisée, le trafic d'armes à feu et de drogues et le recouvrement des avoirs volés. Elle a observé que le chemin parcouru pour mesurer les FFI a été long jusqu'à un ensemble de concepts et de directives définis qui sont maintenant acceptés dans le monde entier. L'objectif final de la CNUCED et de l'ONUDC est de produire des statistiques fiables sur les FFI qui constitueront un outil durable permettant aux pays de suivre les progrès de l'ODD 16.4.1 au fil du temps. Elle a souligné l'important lien entre les statistiques et les politiques. Les statistiques/données sur les FFI présentent plusieurs avantages. Les statistiques désagrégées sont

nécessaires pour comprendre les types de FFI, les tendances, la vulnérabilité des secteurs et les actions politiques pour récupérer les ressources perdues. Les statistiques sont importantes pour l'évaluation des risques, l'information sur les efforts de lutte contre le blanchiment d'argent et l'allocation efficace des ressources anti-FFI. Mme Camerini a noté la nécessité d'aider les pays à mesurer la corruption liée aux FFI et le Nigeria a pris une longueur d'avance à cet égard. Ce projet a contribué à des réalisations notables qui serviront de référence pour un soutien ultérieur : environ 22 pays auront terminé les activités pilotes en Afrique, en Amérique latine et en Asie d'ici la fin de 2022. Le projet a permis de rationaliser l'échange de données entre les institutions, de renforcer les capacités statistiques des pays et d'encourager la coopération transfrontalière, entre autres. Ces éléments justifient la nécessité de poursuivre le projet et de renforcer les résultats obtenus.

M. Djamel Ghrib, directeur du développement économique et du commerce, CUA

Du point de vue de la CUA, M. Ghrib a complété les remarques sur la voie à suivre. Il a souligné l'importance de la coopération avec la CEA basée sur la complémentarité pour éviter la dispersion des efforts. M. Ghrib a exprimé l'engagement de la CUA à travailler avec la CEA dans la prochaine phase d'estimations. À cet égard, la CUA s'efforcera de consolider les réalisations dans les pays pionniers, mais s'engagera davantage avec la CEA pour identifier d'autres pays. Il a appelé à se mettre d'accord et à harmoniser les méthodologies pour tous les pays, ce qui est important pour produire des statistiques standardisées et pour obtenir l'adhésion de l'Union africaine. À l'avenir, la CUA s'engagera étroitement avec la CEA pour convenir d'une méthodologie cohérente et convenue qui puisse être appliquée uniformément par tous les pays. Il a souligné la nécessité d'une approche unifiée pour mettre en commun les ressources en vue d'un agenda commun et pour éviter la duplication des efforts sur les activités régionales clés. M. Ghrib a terminé en appelant toutes les parties prenantes et les partenaires du développement à parler d'une seule voix, à partager les mêmes valeurs en adressant les messages aux États membres.

Discussion

- Les participants ont appelé à une collaboration continue entre les pays, les institutions et les experts, même au-delà du projet, et ont recommandé la nécessité de tirer parti du soutien des bureaux des coordinateurs résidents de l'ONU.
- Il est nécessaire d'éviter la dispersion des efforts mais de travailler à la création de synergies, il y a des efforts régionaux similaires en cours qui doivent être consolidés.
- L'approche de l'agrégation des estimations des différents FFI a été soulevée étant donné que certains pays ont appliqué des méthodes différentes. En réponse, il a été noté que la CNUCED et l'ONUDC travailleront à l'affinement et à l'agrégation.
- Les méthodologies devraient prendre en compte la disponibilité des données, la comparabilité des données, la base de référence ainsi que la source des données. L'agrégation doit être faite de manière uniforme pour permettre l'utilisation et l'application par tous les pays. Il est également important de déterminer l'utilisation finale des statistiques et l'adhésion des parties prenantes.

Conclusions

La conférence a été clôturée par M. Adam Elhiraika. Il a observé que la lutte contre les FFI prend de l'ampleur en Afrique, la participation des 12 pays est une preuve évidente de l'engagement dans la coopération entre la CEA et la CUA. Il a conseillé que la manière la plus durable de produire des estimations des FFI soit que les pays donnent la priorité à ce travail. M. Elhiraika a souligné que la lutte contre les FFI est la responsabilité première de l'Afrique. Pour l'avenir, il a noté la nécessité de travailler collectivement avec les États membres sous la direction de la CUA afin de produire des données fiables pour les décideurs politiques et de déployer davantage d'efforts pour le retour des ressources perdues. Il a exprimé sa reconnaissance à l'ambassadeur adjoint de Namibie en Ethiopie, M. Rodney Sikopo, pour sa participation à la conférence. Il a également remercié M. Djamel Ghrib pour son engagement et son leadership. Au nom de la CEA, il a remercié les représentants de toutes les institutions nationales, les consultants nationaux et l'équipe organisatrice de la CEA-CNUCED pour cette conférence productive.

Annexes

- i. Agenda
- ii. List of Participants

AGENDA

Atelier de clôture des activités pilotes pour la mesure des Flux financiers illicites (FFI) en Afrique

Date	Du mercredi 15 au vendredi 17 juin 2022
Lieu	En personne : CEA, Addis Abeba, Éthiopie En ligne : les liens vers le site en ligne seront communiqués lors de l'inscription.
GMT	06 :00 – 14 :00 (<i>Accra, Dakar, Ouagadougou</i>)
GMT+1 / WAT	07 :00 – 15 :00 (<i>Abuja, Cotonou, Libreville, Luanda, Yaoundé</i>)
SAT / CET	08 :00 – 16 :00 (<i>Genève, Johannesburg, Maputo, Vienne, Windhoek</i>)
EAT	09 :00 – 17 :00 (<i>Addis Abeba</i>)
Langue	La réunion se déroulera en anglais. Interprétation disponible : Anglais <> Français Anglais <> Portugais

JOUR 1 - 15 JUIN (EAT)

Président de séance *Oliver Chinganya, directeur du Centre africain pour les statistiques de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, CEA.*

Mot de bienvenue et ordre du jour

09:00 – 09:30 **Discours d'ouverture**
Adam Elhiraika, Directeur, Division de la macroéconomie et de la gouvernance, CEA
; et
Anu Peltola, Directrice par intérim, Statistiques de la CNUCED

Président de séance *Gamal Ibrahim, CEA*

Séance 1

09:30 – 10:30 **Projet du Compte de développement de l'ONU sur les FFI en Afrique**
- Tour de table des présentations par les participants
- *Angola, Bénin, Burkina Faso, Gabon, Ghana, Mozambique, Namibie, Nigeria, Sénégal, Afrique du Sud, Zambie, autres*
- Aperçu des activités du projet
Amandine Rushenguziminega, CNUCEDD & Douglas Kigabo Bitonda, CEA

10:30 – 11:00 **PAUSE**

Président de séance Douglas Kigabo, CEA

Séance 2

11:00 – 12:30 **Cycle I : Présentations des pays pilotes (processus, résultats des progrès, enseignements tirés, prochaines étapes) & Q&A**

Burkina Faso, Gabon

12:30 – 14:00 **DÉJEUNER**

Présidente de séance Susan Karungi, UNECA

Séance 3

14:00 – 15:30 **Cycle II : Présentations des pays pilotes (processus, résultats des progrès, enseignements tirés, prochaines étapes) & Q&A**

Namibie, Ghana

15:30 – 16:00 **PAUSE**

Présidente de séance Kathy Nicolaou-Manias, CEA

Séance 4

16:00 – 17:30 **Cycle III : Présentations des pays pilotes (processus, résultats des progrès, enseignements tirés, prochaines étapes) & Q&A**

Afrique du Sud, Égypte

17:30 **FIN DU JOUR 1**

JOUR 2 - 16 JUIN (EAT)

Présidente de séance Amandine Rushenguziminega, CNUCED

Séance 5

09:00 – 10:30 **Cycle IV : Présentations des pays pilotes (processus, résultats des progrès, enseignements tirés, prochaines étapes) & Q&A**

Benin, Sénégal

10:30 – 11:00 **PAUSE**

Président de séance Bojan Nastav, CNUCED

Séance 6

11:00 – 12:30 **Round V: Présentations des pays pilotes (processus, résultats des progrès, enseignements tirés, prochaines étapes) & Q&A**

Nigeria, Zambie

12:30 – 14:00 **DÉJEUNER**

Président de séance Douglas Kigabo Bitonda, ECA

Séance 7

14:00 – 15:30 **Round VI: Présentations des pays pilotes (processus, résultats des progrès, enseignements tirés, prochaines étapes) & Q&A**
Angola, Mozambique

15:30 – 16:00 **PAUSE**

Président de séance *Allan Mukungu, UNECA*

Séance 8

16:00 – 17:00 **Projet du Compte de développement de l'ONU sur les FFI en Afrique (enseignements tirés, prochaines étapes)**
Gamal Ibrahim, *UNECA* & Anu Peltola, *CNUCED*

17:00 **FIN DU JOUR 2**

18:00 **COCKTAIL DÎNATOIRE**

JOUR 3 - 17 JUIN (EAT)

Présidente de séance *Kathy Nicolaou-Manias, Commission économique pour l'Afrique*

Session 9

09:00 – 10:30 **Flux financiers illicites en Afrique - points communs, expérience, défis, plans**

- Djamel Ghrib, Directeur des affaires économiques, CUA
- Adam Elhiraika, Directeur de la Division Macroéconomie et Gouvernance, Commission économique pour l'Afrique
- Mojanku Gumbi, Membre du Comité technique soutenant le Panel de haut niveau de l'UA sur les FFI en provenance d'Afrique
- Evelynne Change, Responsable en chef de la gouvernance, Banque africaine de développement (BAD)
- Mary Baine, Secrétaire exécutive adjointe, Forum africain d'administration fiscale (ATAF)
- Chenai Mukumba, Responsable de la recherche politique et du plaidoyer, Tax Justice Network Africa (TJNA)

10:30 – 11:00 **PAUSE**

Président de séance *Djamel Ghrib, directeur des affaires économiques, CUA*

Session 10

11:00 – 12:30 **Mesure et action politique visant les FFI - prochaines étapes**

- La CUA planifie et soutient la lutte contre les FFI en Afrique
Ndinaye Sekwi Charumbira, CUA.
- Plans et soutien/interventions de la Commission économique pour l'Afrique pour lutter contre les FFI en Afrique.
Gamal Ibrahim, CEA
- CNUCED et ONUDC - gardiens de l'indicateur 16.4.1 de l'ODD
Bojan Nastav, CNUCED & Diana Camerini, ONUDC

12:30 – 14:00 **DÉJEUNER**

14:00 **CLÔTURE DE L'ATELIER**

i. Liste des participants

No.	Nom de famille	Prénom	Genre	Organisation	Pays	Mode de participation
1.	Van-Dúnem	Jacira	F	Unité d'information financière	Angola	
2.	Francisco	Adão	M	Consultant national	Angola	en ligne
3.	Candido	Nelson	M	Office national des statistiques	Angola	en ligne
4.	Agbessadjji	Symphorien	M	Consultant national	Bénin	
5.	Kiki	Thalès	M	Office national des statistiques	Bénin	
6.	Kane	Elimane	M	Consultant national	Burkina Faso	
7.	Ramde	Francois	M	Office national des statistiques	Burkina Faso	
8.	Touka	Jules	M	Consultant national	Gabon	
9.	Laban	Théodora	M	Office national des statistiques	Gabon	
10.	Akolgo	Bishop	M	Consultant national	Ghana	
11.	Afram	Asuo	M	Office national des statistiques	Ghana	
12.	Dade	<u>Saïde</u>	M	Consultant national	Mozambique	en ligne
13.	Dava	Ana Paula	F	Office national des statistiques	Mozambique	
14.	Sikopo	Rodney	M	Ambassadeur adjoint de Namibie en Éthiopie	Ethiopie	
15.	Kapenda	Penelao N.	F	Banque de Namibie	Namibie	
16.	Odada	Lameck	M	Consultant national	Namibie	
17.	Sheehama	Paulinus	M	Ministère des Mines et de l'Energie	Namibie	
18.	Xarages	Kevi	F	Agence fiscale de Namibie	Namibie	
19.	Ajambo	Eunice	F	Bureau du Coordinateur Résident des Nations Unies	Namibie	
20.	Ibrahim	Anne	F	Office national des statistiques	Nigeria	
21.	Obikili	Nonso	M	Bureau du coordinateur résident des Nations Unies	Nigeria	
22.	Fowowe	Babajide	M	National Consultant	Nigeria	en ligne
23.	Okpene	Godwin	F	Initiative pour la transparence des industries extractives au Nigeria	Nigeria	
24.	Sy	Amaye	M	National Consultant	Sénégal	
25.	Diop	Malick	M	Office national des statistiques	Sénégal	
26.	Du Toit	Sonja	F	Centre de renseignements financiers	Afrique du Sud	
27.	Van Niekerk	Frans	M	Service des impôts d'Afrique du Sud	Afrique du Sud	en ligne
28.	Sabu	Julio	M	Service des impôts d'Afrique du Sud	Afrique du Sud	en ligne
29.	Stemmer	Michael	M	OCDE	Afrique du Sud	en ligne
30.	Nalishebo	Shebo	M	Consultant national	Zambie	
31.	Tembo	Joseph	M	Office national des statistiques	Zambie	
32.	Habib	Lauraine	F	Ministère des finances	Egypte	
33.	Saad	Mohamed	M	Autorité douanière	Égypte	

34.	Mukumba	Chenai	F	Responsable de la recherche sur les politiques et du plaidoyer, TJNA	Kenya	en ligne
35.	Ghrib	Djamel	M	Directeur, CUA	Ethiopie	en ligne
36.	Ndzana	Patrick	M	CUA	Ethiopie	en ligne
37.	Charumbira	Ndinaye Sekwi	F	CUA	Ethiopie	en ligne
38.	Baine	Mary	F	Secrétaire exécutive adjointe ATAF	Afrique du Sud	en ligne
39.	Change	Evelynne	F	Cheffe de la gouvernance, BAD	Côte d'Ivoire	en ligne
40.	Gumbi	Mojanku	F	Comité, Groupe de haut niveau sur les FFI	Afrique du Sud	en ligne
41.	Elhiraika	Adam	M	CEA	Ethiopie	
42.	Chinganya	Oliver	M	Centre africain pour les statistiques, CEA	Ethiopie	en ligne
43.	Ibrahim	Gamal	M	CEA	Ethiopie	
44.	Peltola	Anu	F	CNUCED	Suisse	en ligne
45.	Mukungu	Allan	M	CEA	Ethiopie	
46.	Nastav	Bojan	M	CNUCED	Suisse	
47.	Rushenguziminega	Amandine	F	CNUCED	Suisse	
48.	Chernova	Ekaterina	F	CNUCED	Suisse	
49.	Sharmin	Farzana	F	CEA	Ethiopie	en ligne
50.	Nicolaou-Manias	Katerina	F	CEA	Ethiopie	
51.	Kigabo	Douglas	M	CEA	Ethiopie	
52.	Atta-Mensah	Joseph	M	CEA	Ethiopie	
53.	Karungi	Susan	F	CEA	Ethiopie	
54.	Camerini	Diana	F	ONU DC	Autriche	
55.	Ameso	Judith	F	CNUCED	Ethiopie	
56.	Kelkele	Yimer Masresha	M	CEA	Ethiopie	
57.	Apio	Helen	F	CEA	Ethiopie	
58.	Hu	Chaoyi	F	CEA	Ethiopie	
59.	Kumala	Citra	F	CEA	Ethiopie	
60.	Schuster	Carlotta	F	CNUCED	Suisse	en ligne
61.	Palanský	Miroslav	M	Université Charles de Prague TJN	République tchèque	en ligne
62.	Segobai	Bathusi	F	Université Charles de Prague	République tchèque	en ligne
63.	Camara	Yahya	M	FAD	Côte d'Ivoire	en ligne
64.	Vedomey	Seraphine	F	Programme alimentaire mondial	Ghana	en ligne
65.	Nyasulu	Alick	M	ONU CESAP	Thaïlande	en ligne
66.	Essuman	Nana Kow	M	Ministère des Finances	Ghana	en ligne
67.	Sibanda	Mukasiri	M	TJNA- Campagne "Stop the Bleeding"	Zimbabwe	en ligne
68.	Oduro-Debrah	Aaron	M	CNUCED	Allemagne	en ligne
69.	Dawodu	Sulayman	M	Secrétariat de la justice pénale	Nigeria	en ligne
70.	Ismail	Raheema	F	SARS	Afrique du Sud	en ligne
71.	George	Monica	F	Ministère des Finances	Égypte	en ligne

72.	Dlamini	Themba	M		Afrique du Sud	en ligne
73.	Zulu	Ishmael	M	TJNA	Zambie	en ligne
74.	Senu	Sylvia	M	PNUD	Ghana	en ligne